

Les premiers pas des comités de quartiers



Lors du comité de quartier du 25 mars dernier à l'école Jules-Verne.

Annoncés à l'occasion des élections municipales, « la démarche quartiers » est un des axes forts d'une démocratie locale plus active. Après des premiers rendez-vous en juin, la démarche s'affirme avec sept réunions des premiers Comités de quartier entre mars et avril dernier. Près de 130 personnes ont répondu présent à ces échanges citoyens.

Au centre-ville, les habitants ont pu poser leurs questions au commissaire de police d'Epina-sur-Seine. Des échanges qui ont permis d'éclaircir les différents rôles entre police et justice en matière de tranquillité publique. La démarche de Contrat Local de Prévention de la Délinquance (CLSPD) a aussi pu être éclaircie par la responsable de ce secteur en mairie. Les discussions

sur ce thème très sensible ont mis à jour la nécessité de réfléchir et d'agir à tous les niveaux. Les habitants, ne doivent pas hésiter à porter plainte et à appeler le 17 en cas de problème. La ville tient son rôle en faisant le lien entre les différents acteurs du territoire (bailleurs, police justice, comités de locataires...) et en renforçant les actions de prévention et de médiation. Les missions de la Police nationale concourent à ga-

rantir les libertés et à la défense des institutions de la république, au maintien de la paix et de l'ordre public et à la protection des personnes et des biens. La justice joue un rôle de suivi dans le cadre de prévention de la délinquance. Ces questions liées à la tranquillité publique ont aussi été abordées au comité de quartier Saint-Leu, un deuxième temps de rencontre est prévu avec le commissaire qui n'avait

pu être présent en avril dernier. À l'occasion de la réunion du Comité de quartier Paul Langevin, une présentation du dispositif de tri sélectif a été faite, sachant qu'une partie des immeubles vient d'être équipée de bacs permettant un tri des déchets. Dans ce même quartier, la responsable médiathèques de Villeteuse a présenté le projet de réaménagement de la médiathèque Max-Pol Fouchet. Nouveau mobilier, renouvellement des documents, espace pour les plus petits, cet équipement culturel de proximité entièrement rénové devrait ouvrir ses portes à l'automne 2009. Dans le quartier Wallon-Amaryllis, c'est le projet d'extension de la SNCF qui a été présenté aux riverains. Il s'agit d'une extension et d'une réhabilitation des ateliers SNCF des Joncherolles afin d'accueillir les nouveaux Transiliens. Ce projet d'envergure permettra de créer des emplois principalement destinés aux habitants de la Seine-Saint-Denis. D'autre part, ces aménagements s'inscrivent dans une démarche de développement durable par le traitement de l'énergie, du bruit et de l'eau.

Au comité de quartier Grandcoing/Vogue, le thème retenu était l'offre culturelle et sportive. Présentation a été faite de l'ensemble des activités et structures dans ces domaines par les responsables des services municipaux concernés. Quartier Allende, les projets d'aménagements et de développement concernant le quartier ont été présentés : 50 nouveaux logements, nouveau gymnase de l'université, Maison de l'Emploi et de la Formation, extension de la bibliothèque universitaire, nouveaux transports en commun : tangentielle nord et Tram'Y. Les questions de cadre de vie et de propreté étaient à l'ordre du jour du Comité de quartier des Joncherolles. ■

Photos : Erwann Quéré

Votre contact :
Samia Amara,
chargée de mission
«démocratie locale»
cabinet du maire,
au 01 49 40 76 17

3 questions à Carinne Juste



Quel est l'objectif des comités de quartier ?

L'objectif est de resserrer les liens entre habitants, élus, services municipaux et ceux de Plaine Commune pour la mise en œuvre des politiques publiques et l'élaboration de projets concernant votre quartier et la ville. Ce sont des lieux d'informations, d'échanges et de débats réguliers ouverts à tous.

Comment ces rendez-vous citoyen sont-ils organisés ?

Ces premiers rendez-vous ont à chaque fois été basés sur un thème : culture, sport, tranquillité publique... Ces thématiques avaient été mises en avant par les villeteusiens venus lors des premiers échanges avec les élus en juin 2008. Dans certains quartiers, des dossiers précis ont pu être présentés avec la participation de spécialistes.

Qui peut participer à ces comités de quartier ?

Ouverts à tous, et même si vous n'avez pu assister aux réunions, vous pouvez être acteurs de ces comités de quartiers. Une chargée de mission « démocratie locale » vous reçoit en mairie et vous renseigne sur l'ensemble de la démarche. La prochaine étape consiste à organiser les prochaines réunions des Comités de quartier avec les « habitants relais » qui se sont portés volontaires.